

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

N° **21T130420004** Prix € : **30**

Validité : **4 J du 17/12/2021 00:00:00 au 20/12/2021 23:59:59**

Cette licence ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

Date du : **07/12/2021 14:34:30**

Nom : **DUVAL**

Prénom : **JULIEN**

Date de naissance : **05/10/2001** Sexe : **M**

Adresse : **14 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC**

13620 CARRY LE ROUET

FRANCE

J'atteste avoir reçu la notice d'information des contrats « MAIF » et « Mutuelle des Sportifs » présentant les garanties d'assurance liées à la licence FFVoile Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants...), ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant

J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.

Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires et je remets le présent document à mon club.

J'atteste par ailleurs m'être mis en conformité avec la réglementation FFVoile relative au certificat médical de non contre-indication (le cas échéant en compétition) à la pratique de la voile.

Fait à : le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Titulaire

* des représentants légaux pour les mineurs



Assureurs de la FFVoile

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

Prix € : **30**

Validité : **4 J du 17/12/2021 00:00:00 au 20/12/2021 23:59:59**

N° : **21T130420004** Date : **07/12/2021 14:34:30**

IMPORTANT : Elle ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

NOM : **DUVAL**

Date de naissance : **05/10/2001**

Prénom : **JULIEN**

Sexe : **M**

Adresse habituelle : **14 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
13620 CARRY LE ROUET**

A LIRE ATTENTIVEMENT

Vous venez de prendre une licence temporaire et bénéficiez d'une assurance souscrite pour vous par la FFVoile auprès de :

- **MAIF**, entreprise régie par le Code des Assurances, vous couvrant en **Responsabilité Civile** pour les dommages que vous pourriez occasionner à des tiers dans la pratique de la voile, ainsi que pour l'**Assistance Rapatriement**.
- **Mutuelle des Sportifs**, régie par le Code de la Mutualité, pour l'**Individuelle Accident**, comprenant une indemnisation de vos propres dommages corporels en cas d'accident.

Votre club vous a remis les garanties liées à la licence ainsi que les garanties complémentaires que vous pouvez souscrire

PART DE L'ASSURANCE DANS LA LICENCE TEMPORAIRE

Prime totale TTC	Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement (MAIF)	Individuelle Accident (MDS)
5,32 € *	4,02 €	1,30 € *

(*) dont 1,20 € TTC pour la garantie à 1 000 000 € en cas d'accident corporel grave

Vous avez la possibilité de renoncer à la garantie Individuelle Accident et d'obtenir le remboursement de la somme correspondante en adressant votre demande par voie postale à la FFVoile - 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris.

→ **En cas de sinistre, vous devez établir une déclaration d'accident et l'adresser dans les 5 jours (accompagnée d'une copie de votre licence) à : Assurances MADER - Immeuble le Challenge - Bd de la République - BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE CEDEX**

→ **Assistance rapatriement : Tél : 0 800 800 875 (+33 5 49 77 47 78 si vous êtes à l'étranger)**

Cachet du club

13042

Signature du Titulaire

* des représentants légaux pour les mineurs

Médical

De nouvelles règles relatives au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport sont applicables. Pour plus d'informations sur les obligations relatives au certificat médical : www.ffvoile.fr
Onglet Institution - Espace Médical



21T130420004